



Le 11 décembre 2018

COMMUNIQUÉ

Sujet : Budget 2019 de la municipalité de Saint-Anne-de-Sorel

Augmentation de 1.8% du compte de taxes en 2019 pour une propriété moyenne à Sainte-Anne-de-Sorel

Le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a adopté lundi le 10 décembre 2018 son budget pour l'année 2019. Ce budget prévoit que le compte de taxes pour une propriété moyenne passera de 2 149.57 \$ en 2018 à 2 187.88 \$ en 2019. Cette augmentation correspond à 1.8%. Suivant le nouveau rôle d'évaluation foncière déposé cet automne, la valeur de la propriété moyenne est passée de 188 802 \$ à 195 800 \$, soit une augmentation de 3.71%. L'augmentation du compte de taxes de la propriété moyenne variera toutefois différemment d'une propriété à l'autre. Certains propriétaires connaîtront une baisse de leur compte tandis que d'autres connaîtront une hausse plus ou moins importante selon la nouvelle valeur marchande attribuée à leur propriété.

Quant aux dépenses de fonctionnement de la municipalité, elles passeront de 2 869 559 \$ en 2018 à 2 801 703 \$ en 2019. C'est une baisse de 67 856 \$, soit 2.36%.
« Il faut remonter de six ans pour retrouver un budget avec un niveau de dépenses de fonctionnement comparables alors qu'elles étaient de 2 809 034 \$ en 2013 » a affirmé le maire Michel Péloquin.

En ce qui concerne la balance des revenus anticipés pour 2019, 427 265 \$ seront affectés au remboursement de la dette et 199 140 \$ iront en immobilisations. Les sommes prévues serviront principalement pour le remplacement de compteurs d'eau, le remplacement du système de télémétrie du réseau d'égout, le remplacement d'un serveur et de trois postes informatiques, le remplacement d'une automobile et la mise aux normes du circuit électrique de la mairie.

-30-

Pour information : Maxime Dauplaise
450 742-1616